

PREVENTION DE LA RADICALISATION

DISPOSITIF DE LA
VILLE DE PARIS

Le phénomène de radicalisation

Définition de la radicalisation :

La radicalisation est un processus d'identification personnelle ou collective à des idées politiques ou politico-religieuses extrêmes, pouvant mener à la volonté de transformer la société par la violence .

La distinction entre radicalisation et fondamentalisme tient dans la légitimation de la violence

- Le processus de radicalisation quand une personne y est engagé, induit très souvent un changement de comportement qui peut conduire au terrorisme.
- Il concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il touche également des jeunes parfaitement insérés, mais vulnérables.
- Le but des actions de prévention est d'éviter l'endoctrinement et le basculement dans une phase de recrutement et/ou de passage à des actes violents. Le processus de radicalisation n'est pas toujours visible mais il se traduit souvent par une rupture rapide et un changement dans les habitudes de la personne

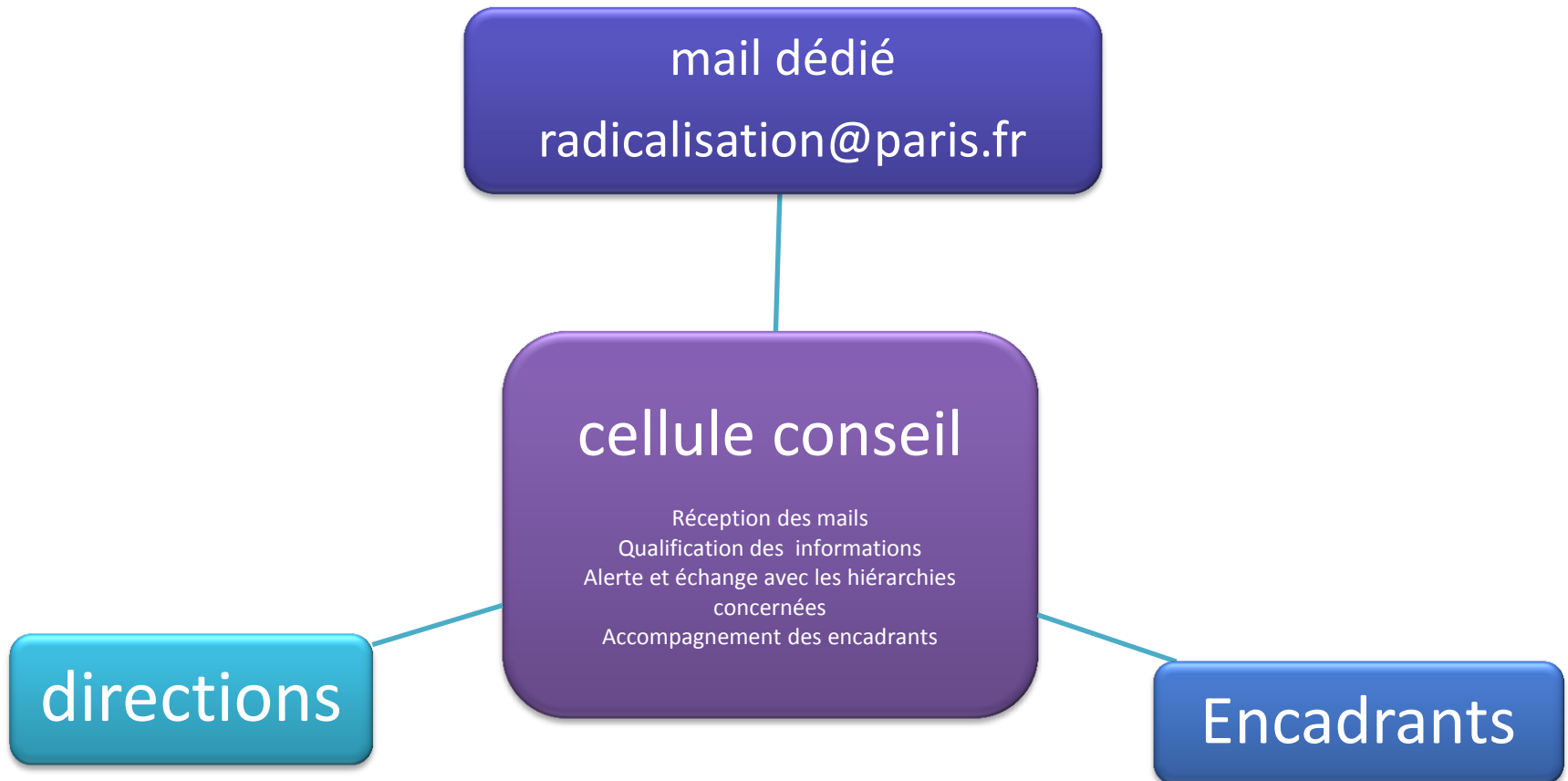
Quelque élément pour repérer

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche.

- **Changements de comportements :**
 - propos asociaux,
 - rejet de l'autorité,
 - rejet de la vie en collectivité
- **Nouveaux comportements dans les domaines suivants :**
 - alimentaire,
 - vestimentaire,
 - linguistique,
 - financier,
- **Repli sur soi,**
- **Fréquentation de sites Internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste,**
- **Rupture avec l'école, déscolarisation soudaine (apprentis, stagiaires ...),**
- **Allusion à la fin des temps, aux théories du complot.**

Plus ces comportements sont nombreux, plus ils doivent alerter

SHEMA DU DISPOSITIF



CONCERNANT LES AGENTS DE LA VILLE

Les agents de la Ville peuvent être confrontés, dans l'exercice de leurs fonctions, à des comportements ou des situations qui les alertent **de la part de leur collègue.**

Pour leur répondre et les accompagner **en toute confidentialité** la Ville de Paris met en place un mail dédié : Radicalisation@paris.fr

UNE CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT

Composée d'agent de la DASES, DPSP, DAJ, DRH et pilotée par le SG cette cellule a pour mission de :

- Recueillir les informations via le mail dédié.
- Qualifier les informations recueillies (disciplinaire, laïcité, suspicion de radicalisation).
- Écouter, conseiller, accompagner les agents qui le souhaitent.
- Alerter la hiérarchie des directions concernées.
- Transmettre les signalements aux autorités compétentes si besoin.

COMMUNICATION

Temps 1 : Informer les encadrants de proximité

- Flash info destiné aux encadrants de proximité les informant de la création du mail dédié : radicalisation@paris.fr ainsi que de la cellule d'accompagnement. Ce flash info sera accompagné d'une petite brochure explicative.

Temps 2 : relayer l'information auprès des agents

- les encadrants de proximité relayent l'information auprès de leurs équipes

Temps 3 : informer les agents

- Information dans « Lettre Capitale » (diffusée avec les fiches de paye du mois de mars)
- Article sur Intra-Paris

FORMATION DASES

La Direction de l'Action Sociale à l'Enfance et à la Santé de par ses services sociaux et ses actions auprès des jeunes est fortement concernée par les phénomènes de radicalisation.

Ainsi, dans un objectif de prévention, La DASES a décidé d'initier pour les agents concernés une journée de séminaire afin de comprendre les différents processus du phénomène de radicalisation, les vecteurs utilisés pour sa diffusion auprès d'une population fragilisée, de présenter et de décrire le dispositif parisien et les modalités de fonctionnement de la cellule de prévention et d'accompagnement des familles (C-PRAF) de la Préfecture de Police.

- Des sessions ont été proposées à 800 agents de la DASES, du CASVP, travailleurs sociaux de la DPSP, travailleurs sociaux du Rectorat, travailleurs sociaux du Ministère de l'Intérieur, des missions locales et des centres sociaux, les espaces de proximité et milieux associatifs,
- Une grande partie des travailleurs sociaux de la DASES a ainsi été formée. La DASES organisera des sessions en 2017 et assurera la continuité de la formation de tous les travailleurs sociaux DASES et CASVP. Les agents des associations seront de nouveau invités dans les sessions.

Formation RH

En 2016 600 agents ont été invités à ces séances de sensibilisation d'une demie journée :

DFPE :

- 200 agents des PMI

DJS :

- 70 EAPS (éducateurs sportifs terrestres)

DASCO :

- 30 médiateurs de collèges
- 100 agents responsables de pôle des affaires scolaires, leurs adjoints, coordinateurs territoriaux

DPSP :

- 4 travailleurs sociaux détachés par la DASES (travaillent dans les commissariats)
- 2 travailleurs sociaux qui travaillent auprès des sans-abris et notamment des réfugiés.
- 120 correspondants de nuit

DDCT :

- 60 agents (dont 11 EDL) + 6 CUI.

305 agents sur les 600 convoqués ont effectivement assisté à la formation

Formation RH

En 2017 quatre séances de 200 places sont prévues les :

- 20 avril
- 16 mai
- 8 et 27 juin

Les directions ciblées sont :

- DDCT (EDL)
- DPE
- DEVE
- DJS
- DASCO
- DFPE
- DPSP (hors CDN)

Ces séances se tiendront à Chaligny les matins de 9h à 12h30.

CONCERNANT LES USAGERS

Dans le cas où des comportements ou des situations préoccupantes seraient repérés par des agents de la ville **de la part d'usagers** du service public, ils peuvent les signaler en s'adressant directement au numéro vert mis en place par l'Etat : **0800 005 696** (Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation)